Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501604-20260710-362026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LOUTEHEL
35330

N°36/ 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement élu et légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal GUERRO.

DATE D'AFFICHAGE :
29/05/2026

Etaient présents :
ROUSSEL Céline, CAUCHE Christian, AUBERT Eric, JEGU Marie, METAYER Pascal, LE CROM Tiffany, CORDUAN Brianne, HERVÉ Anaïs,
Étaient absent :
Joël BOUCARD, CORDUAN Frédéric

NBRE DE CONSEILLERS : 11
PRESENTS : 9
ABSENTS : 2

Madame ROUSSSEL Céline a été désignée secrétaire de séance

VALIATION DU DEVIS COLAS POUR LE CHEMIN AU BREIL

M. Le Maire demande au conseil municipal de valider le devis voirie avec l'entreprise **COLAS** pour la réfection du chemin communal au Breil en enrobé noir**.**

Le devis pour la réfection du chemin communal au Breil est de 12 606 € HT soit de 15 127.20 € TTC et comprend :

- L'aller-retour du matériel
- Formalités administratives
- Le reprofilage du dupport en GNT sur 5 à 10cm
- La fourniture et mise en œuvre d'enrobé noir sur 6 cm d'épaisseur
- Calage de rive en GNT

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité le devis proposé ci-dessus et autorise monsieur le Maire à le signer.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
P.GUERRO